Assemblée générale du 4 février 2022

Membres du conseil d'administration présents :
Alain BOURRICARD, président ; Françoise BAKKAUS, trésorière ; Marie-Françoise BOURRICARD, responsable communication ; Claire-Marie LAMOUREUX, responsable parrainage ; Jacques COUTELLIER, responsable site internet ; Dominique LADIER, technicien, photographe ; Annie COUTELLIER, secrétaire.
***Absente excusée** : Michèle MEDAIL, trésorière adjointe.*

Ordre du jour

- Mot d'accueil du président
- Rapport financier par la trésorière
  - Etats financiers (vote)
  - Suivi des adhésions
- Rapport moral
  - Bilan des activités 2021
  - Manifestations 2022
  - Point sur les parrainages
  - Projets en cours
  - Site internet
- Election pour le renouvellement du conseil d'administration
- Questions diverses

20 adhérents étaient présents, 29 pouvoirs ont été reçus, soit 49 signatures pour un total de 86 adhérents.
Le quorum (1/4 des adhérents) est atteint, l'assemblée générale est ouverte à 20h15 par le mot d'accueil du Président qui présente les membres du conseil d'administration et précise que l'Adjoint aux associations de la commune de Saint-Jean-le-Blanc, Monsieur ASSELOO, devait être présent mais a eu un empêchement de dernière minute.

<u>Rapport financier présenté par Françoise BAKKAUS</u>

Les recettes 2021 (9 504 euros) sont supérieures à celles de l'année 2020 (7 321 €), mais il faut noter que ces deux années ont été impactées par les mesures sanitaires liées au virus.

Le montant des adhésions et dons est resté globalement stable à environ 3 000 €.
En 2020, aucune demande de subventions n'a été faite et en 2021 seule la subvention de la mairie de Saint-Jean-le-Blanc a été perçue (1 500 €). Le projet qui était en cours en 2021 a été abandonné car il s'est avéré qu'il n'était pas en rapport avec nos possibilités et objectifs, ce qui explique qu'aucune autre subvention n'ait été demandée.
Côté manifestations, les recettes (4 250 € en 2020 et 4 922 € en 2021) proviennent des seules manifestations qui ont pu avoir lieu durant l'année 2020. Seul le tournoi de golf a pu se dérouler normalement, toutes les autres ayant été supprimées. En 2021, aux recettes de la compétition de golf s'ajoutent celles de la journée communication de novembre (tombola essentiellement et un peu vente de gâteaux et artisanat).

Les dépenses 2021 (8 920 € contre 1 055 € en 2020) proviennent essentiellement de la réfection de la toiture d'un collège. Cette action n'était pas prévue. La toiture de ce collège a été arrachée par une

tempête. Compte tenu que nous avions des fonds disponibles, et pas d'autres projets en cours, nous avons décidé de financer la réparation de cette toiture, ce qui a été fait très rapidement.
Côté assurance auprès de la MACIF, une remise exceptionnelle de 40% a été effectuée en 2021.
Les frais bancaires (37€) proviennent d'un virement international vers le Burkina Faso.
Le niveau de dépenses plus élevé pour les manifestations (1 070 € en 2021 contre 765 € en 2020) tient au fait que l'on a acheté des lots plus conséquents pour le tournoi de golf.
Dans les frais de fonctionnement (260 € contre 194 € en 2020), la différence tient à l'achat d'un barnum d'occasion, bien utile pour nos manifestations en plein air. A noter que la mairie offre toujours la possibilité de faire gratuitement des photocopies noir et blanc et couleur.

Le solde en banque au 31/12/2021 est de 13 766 euros qui vont servir pour le projet à venir.

Budget prévisionnel pour 2022

Ce budget prévisionnel est bien difficile à établir car il existe encore des incertitudes sur le projet en cours dont la valeur totale s'élève à environ 50 000 euros.

La demande de subvention faite auprès de la mairie de Saint-Jean-le-Blanc s'élève à 3 000 euros. Aucune garantie qu'elle soit acceptée en totalité.
On envisage de faire une demande de 10 000 euros auprès du Conseil Régional et de 5 000 euros auprès du conseil départemental, mais à ce jour le projet n'est pas encore suffisamment bien défini pour lancer les demandes.
Par ailleurs Centr'Aider, organisme d'aides aux associations, peut nous aider à élaborer d'autres demandes de subventions auprès d'organismes nouveaux pour nous, afin de trouver les 9 340 euros nécessaires pour équilibrer le budget. Il est à noter qu'un tel projet peut se réaliser sur plusieurs exercices.
Pour tout projet que l'on réalise une participation financière est demandée à la commune de Komtoega. Elle correspond à 5% du montant des travaux effectués, soit 2 500 euros.

Le bilan financier a été approuvé à l'unanimité.

Evolution des adhésions

L'évolution du nombre d'adhésions est un indicateur important qui est demandé pour l'attribution des subventions.
Depuis l'origine la tendance est positive. En 2021 on compte 86 adhérents, 3 de plus qu'en 2021 (7 nouveaux adhérents, mais 4 n'ont pas renouvelé leur adhésion).
74 adhérents résident dans le Loiret dont 28 sur la commune de Saint-Jean le Blanc.

<u>Rapport moral présenté par Alain BOURRICARD</u>

B**ilan des activités 2021**.

Compte tenu de la situation sanitaire, beaucoup de manifestations ont dû être annulées (tournoi de bridge au profit de l'association, vide-jardin, fête de la Saint-Jean, semaine associative des écoles).
Elles n'ont pu démarrer qu'en septembre, avec le forum des associations où des contacts ont été pris, mais qui ne se sont soldés que par une seule adhésion. Il faut dire que ce forum regroupe essentiellement des associations de sport ou loisirs et que le public vient plutôt pour les inscriptions des enfants ou des adultes à des activités annuelles.
Le challenge golf organisé en septembre au profit de l'association a rapporté 3 389 €. Marie-Françoise a fait un gros travail de recrutement des sponsors.

En novembre, lors de l'après-midi communication, la conférence présentée par Jean-Claude LEZIER de Centr'Aider sur la gestion de l'eau en Afrique a été bien appréciée. La tombola qui a suivi, ainsi que la vente de gâteaux et d'artisanat ont rapporté 662 €.

Manifestations prévues en 2022
A organiser selon les possibilités et mesures en vigueur

12 mars : Tournoi de bridge à l'ABO, au profit de l'association
1er mai : Vide-jardins à St-Jean le Blanc avec vente de gâteaux et crêpes
26 juin : Fête de la Saint-Jean avec stand de vente de crêpes
Juin : Semaine associative des écoles. A confirmer
Septembre : Forum des associations
25 sept : Compétition de golf à Marcilly au profit de l'association
Novembre : Après-midi communication. Thème de la conférence à définir

Point sur les parrainages présenté par Claire-Marie LAMOUREUX

Actuellement 14 enfants sont parrainés et 3 filleuls sont en attente.
Les parrainages se font en lien avec l'association de Laval qui travaille avec l'orphelinat de Garango. Komtoega fait partie du district de Garango.
Les enfants parrainés sont orphelins de père, de mère ou des deux et une commission, en lien avec le maire du village de l'enfant, désigne ceux qui peuvent être parrainés.
Le parrainage coute 18 €/trimestre soit 72 €/an pour assurer la scolarisation, l'habillement et la nourriture de l'enfant. Le montant bénéficie d'une déduction fiscale de 66%.
Les filleuls sont suivis par un tuteur qui s'assure que l'argent des parrains est bien utilisé pour le filleul. A 18 ans le jeune est retiré du système.
Claire-Marie envisage de demander à Gérard RAVENEL de Laval s'il peut fournir un suivi des filleuls quand ils ont quitté le système. Savoir ce qu'ils sont devenus.
Ne pas s'attendre à avoir beaucoup d'information ni de courrier de la part de ses filleuls.

Projet en cours

En 2020 une demande avait été faite pour la construction d'un pont sur une ravine qui, en période de pluie, isole 3 villages. Les enfants ne peuvent plus aller à l'école, les ambulances ne peuvent plus passer, …. Cette demande avait un coût beaucoup trop élevé pour notre association qui, de plus, n'a pas de compétence en génie civil. Ce n'est pas dans nos prérogatives. Nous n'avons donc pas donné suite.
La mairie de Komtoega nous a présenté un nouveau projet, 5 forages, qui est totalement dans nos compétences.
Ce projet est cependant à affiner et à compléter. Des demandes d'informations complémentaires (pour quels villages, pour combien de personnes, implantation des puits, …) sont nécessaires pour faire les demandes de subventions. Il est un peu difficile en ce moment d'avoir des réponses à nos questions (problèmes politiques au Burkina Faso).
Du coup des contacts ont été pris par Alain avec le président du jumelage Laval-Garango car ils ont un correspondant sur place.
Par ailleurs nous avons la possibilité de faire intervenir une entreprise française (Vergnet Hydro) qui a un bureau à Ouagadougou. Alain a pris contact avec eux et un devis a été établi. Le coût est pratiquement le même que celui du devis de Komtoéga.

Le coût des 5 puits étant conséquent, la réalisation peut se faire sur plusieurs années en fonction des subventions qui seront obtenues.

Une piste de financement supplémentaire est à étudier. La loi Oudin-Santini permet à des collectivités de consacrer 1% de leur budget eau-assainissement pour des actions de solidarité dans ce secteur.

Site internet présenté par Jacques COUTELLIER

Le site internet a été légèrement modifié au niveau de la présentation en raison de l'abandon des pages fonds d'écran par notre hébergeur.
Il est mis à jour régulièrement et les dates de mise à jour figurent en bas des pages modifiées.
On y trouve le calendrier des manifestations, les photos des différents évènements et des projets.
Y figurent également tous les comptes rendus des Assemblées Générales des 4 dernières années.

Le rapport moral a été approuvé à l'unanimité.

<u>Election pour le renouvellement du conseil d'administration</u>

Le poste de vice-président est toujours vacant. Aucune candidature n'a été proposée.
Le poste de chargée de communication arrive à échéance des 3 ans. Marie-Françoise BOURRICARD a postulé au renouvellement de son poste. Candidature acceptée à l'unanimité.

En absence de questions, la séance est levée.
En raison des mesures sanitaires, il n'y a pas, comme habituellement, de partage d'un moment festif devant une galette.

Exercice 2021 du 01/01/2021 au 31/12/2021

RECETTES		DEPENSES	
Adhésions	1548,00	Assurances Macif	53,81
Dons	1446,00	Dépense projet (toiture)	7500,00
Produits financiers	45,37	Fonctionnement	260,52
Subvention mairie de SJB	1500,00	Frais bancaires	36,95
Subvention Cons. Rég.	0,00		
Subvention Conseil Départ.	0,00		
Manifestations	4922,00	Manifestations	1069,54
Ventes d'artisanat	43,00	Artisanat	0,00
TOTAL	**9504,37**	TOTAL	**8920,82**
Solde sur exercice	583,55		
Solde banque au 31/12/2020	13182,85		
Solde banque au 31/12/2021	**13766,40**		

Budget Prévisionnel 2022

RECETTES		DEPENSES	
Adhésions	1500	Assurances Macif	100
Dons	1500	Dépense projet	**50000**
Produits financiers	50	Fonctionnement	250
Subvention mairie de SJB	**3000**	Frais bancaires	40
Subvention Cons. Rég.	**10000**		
Subvention Conseil Départ.	**5000**		
Autres subventions (Centr'Aider)	**9340**		
Manifestations	5500	Manifestations	1000
Ventes d'artisanat	0	Artisanat	0
Participation financière Komtoéga	**2500**		
solde en banque	13000		
TOTAL	**51390**	TOTAL	**51390**

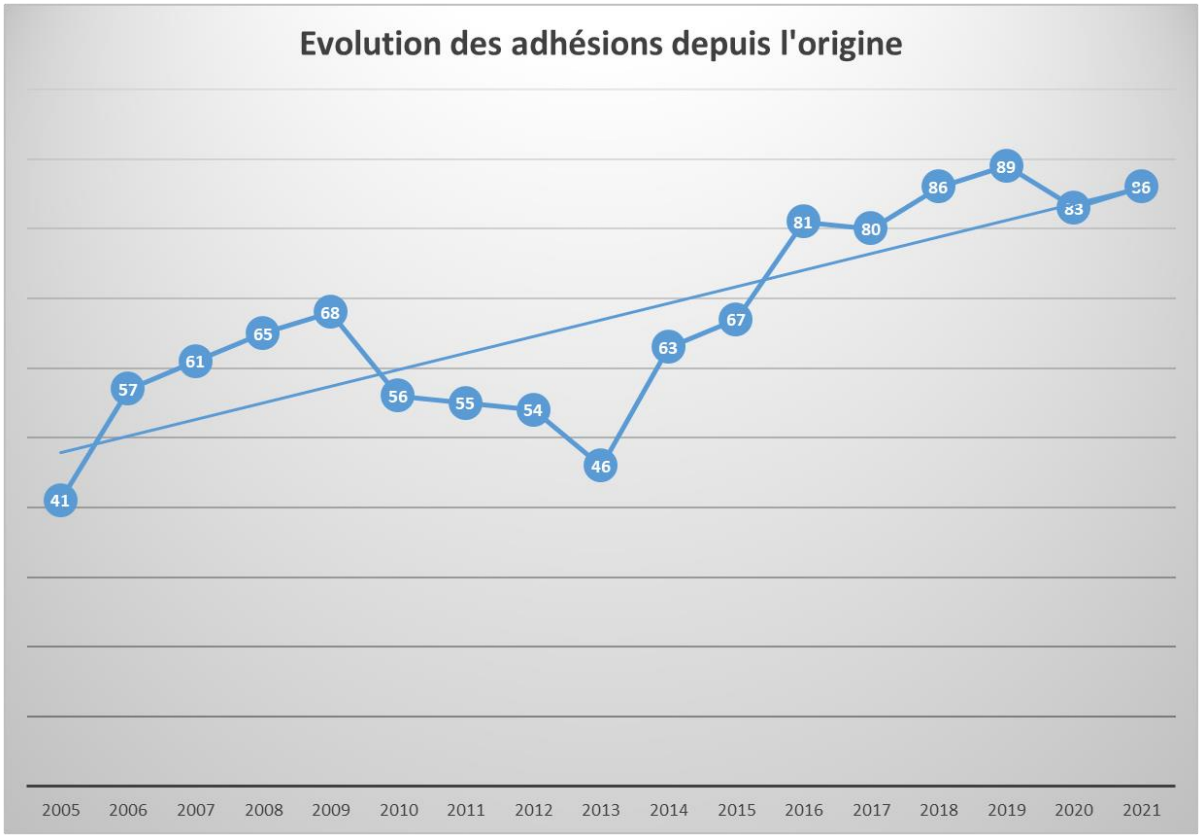
Evolution des adhésions depuis l'origine
41
57
61
65
68
56
55
54
46
63
67
81
80
86
89
83
96
2005
2006
2007
2008
2009
2010
2011
2012
2013
2014
2015
2016
2017
2018
2019
2020
2021